

Bourses de voyage AEC-SMS « Johannes Johansson » 2019

Johannes Johansson, notre ancien président dont nous saluons ici la mémoire, était le fervent défenseur d'une politique d'ouverture dont la création de bourses de voyage est une belle illustration. Le projet AEC - SMS a reçu des subventions de Creative Europe grâce auxquelles nous avons également été en mesure d'étendre ces bourses de Congrès seul à d'autres événements de l'AEC. Ainsi, Comme lors de ces cinq dernières années, nous offrons un petit nombre de Bourses de voyage « Johannes Johansson », et nous encourageons les membres dans le besoin à en faire la demande.

Les bourses seront attribuées selon les dispositions suivantes :

- Montant de chaque bourse de voyage : environ 500 euros
- La bourse peut couvrir l'entièreté ou une partie des frais de transport et d'hébergement d'un adhérent en fonction du RNB du pays :
 - Pays A : Pour les candidats du Luxembourg, Suisse, Norvège, Irlande, Islande, Autriche, Danemark, Pays-Bas, Allemagne, Suède, Belgique, Finlande, France et Royaume-Uni, une partie seulement des coûts sera remboursée (transport OU hébergement).
 - Pays B : Pour les candidats de d'Italie, Espagne, Israël, République Tchèque, Slovaquie, Pologne, Grèce, Lettonie, Hongrie, Turquie, Roumanie, Russie, Croatie, Kazakhstan, Bulgarie, Biélorussie, Liban, Macédoine (du Nord ?), Serbie, Bosnie-Herzégovine, Albanie, Égypte, Géorgie, Arménie et Ukraine, l'intégralité des frais peuvent être remboursés (environ 500 euros).
- Les demandes d'étudiants souhaitant participer au congrès sont particulièrement bienvenues.

Les demandes doivent être envoyées par e-mail à Sara Primiterra à l'adresse events@aec-music.eu et à Esther Nass à l'adresse info@aec-music.eu, accompagnées des éléments suivants :

- Nom de l'événement auquel la personne souhaite participer
- Nom de la personne souhaitant participer ~~au congrès~~
- Institution d'origine
- Coût total du transport et de l'hébergement
- Pays A : Confirmation de la prise en charge par l'institution d'au moins 50% du total (préciser impérativement la somme prise en charge)
- Pays B : Confirmation que la personne représente aussi l'institution à l'événement
- Brève explication (250 mots maximum) des besoins et/ou des circonstances spécifiques justifiant l'octroi d'une bourse de voyage

La procédure suivante s'applique à l'obtention de la bourse de voyage.

- 1) Le participant demande la bourse de voyage au moins un mois avant l'événement.
- 2) Une fois que l'AEC a pris sa décision concernant la bourse, les candidats sélectionnés recevront une confirmation, ainsi que le montant à rembourser et un formulaire de remboursement.
- 3) Les demandeurs doivent s'inscrire en ligne à l'événement. Les frais de participation sont levés.
- 4) Les candidats peuvent désormais réserver leur voyage et leur hébergement. Si la personne ne dispose pas de fonds suffisants pour effectuer la réservation avant d'être remboursée, veuillez contacter l'AEC.
- 5) Après l'événement, le demandeur doit envoyer le formulaire de remboursement rempli à l'AEC, en y joignant les informations de réservation originales, les factures et les cartes d'embarquement.